

Fiche de synthèse d'initiatives concernant « Le repérage et dépistage des fragilités des personnes âgées en Auvergne-Rhône-Alpes... »

(format à titre indicatif mais document à limiter à un recto-verso)

1. Présentation générique de l'action

- Nom de l'action : DYMA
- Nom du porteur de l'action : CCAS de Villeurbanne, Direction seniors
- Contact (nom, tél, mail) : LEVEQUE MARIE-PIERRE 04.78.54.73.46
- Partenaires : ABC prévention santé.
- Date de création : 04/03/2019
- Lieux concernés (domicile, établissement) : résidences autonomies
- Territoire(s) concerné(s) : villeurbanne

2. Description de l'action

- Objectifs : Dynamique de Mobilité en Autonomie : c'est une mobilité quotidienne en sécurité et en autonomie sur le territoire de proximité avec le développement d'un réseau de « marcheurs » créant ainsi du lien social.

- Description du parcours : du dépistage à la conduite à tenir (bilan, préconisations, actions menées) :

Il se décompose en 2 saisons. La 1^{ère} se décline en 3 étapes principales :

- Le diagnostic individuel avec des entretiens. C'est un vrai engagement de la part du résident car il est nécessaire d'avoir sa pleine adhésion.
- L'accompagnements : soit en individuel pour aller vers le collectif soit en collectif. C'est la mise en place des ateliers de marches, travail sur les freins à la mobilité (peur de la chute, fatigabilité, perte de motivation et perte de sens). Travail sur les postures, en lien avec les différentes aides à la marche. L'objectif est d'aller vers des sorties urbaines aux beaux jours avec 2 rendez-vous annuels qui regroupent les différentes résidences.
- Les activacances : pendant l'été, pour ne pas perdre le rythme, il y a un accompagnement à distance avec des exercices.

La saison 2 démarre en septembre : c'est le développement des groupes de marcheurs urbains avec l'implication de nouveaux acteurs : les agents, d'autres résidents autonomies qui seront des « motivateurs » ou « facilitateurs »

- Résultats de l'action :

Le calendrier se fait autour des saisons, avec des activités plus ou moins à l'intérieur.

Le 1^{er} bilan est une autoévaluation des résidents qui estiment qu'il y a :

- moins de chute (1/3)
- augmentation du temps de sortie hebdomadaire (environ 10 minutes)
- amélioration du tonus musculaire et de la capacité à se mouvoir : allongé, assis, debout, dehors (être en mouvement)

- Ressources mobilisées : compétences, financières, autres... :

L'enseignement est réalisé par un professeur en activité physique adapté.

Financement par le forfait autonomie.

3. Bilan (suivi/ évaluation)

- Le cas échéant, quelle évaluation a été conduite ? Quels en sont les principaux résultats ?

Nous n'avons pas encore de bilan sur une année de réalisation.

Des tests intermédiaires sont réalisés entre les différentes saisons. Ce sont des auto tests, avec une part non négligeable de subjectivité

- Quels soutiens et résistances sociales ou politiques, voire impasses réglementaires et légales à la mise en œuvre de l'idée ?

Il y a très peu de résistance ni de freins : le projet s'adapte au plus près de la personne avec une construction du projet autour de ses souhaits, désirs et aspirations personnelles.

Au niveau politique : les élus ont affiché un vrai soutien à ce projet qui s'inscrit parfaitement dans la lignée des engagements de la politique seniors sur la préservation et le maintien de l'autonomie de chacun.

- Quels ont été les leviers de faisabilité du projet ?
 - L'engagement des résidents dans cette démarche.
 - La volonté institutionnelle de repérer les difficultés liées à l'âge, surtout à lutter contre leurs effets et retrouver les bonnes postures et une nouvelle motivation, envies....

- Quelles seraient les conditions de diffusion du projet à une échelle territoriale ou populationnelle plus large ?

L'équipe du projet DYMA au niveau du CCAS et son partenaire ABC prévoyance santé. (Mr Manet Yannick) peuvent être contactés si besoin.

4. Commentaires complémentaires éventuels